



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
CONSTRUCTION D'UNE AIRE FESTIVE COUVERTE  
FOYER ALBERT BARBOT - COMMUNE DE SAINT-PIERRE**

**MARCHE DE TRAVAUX**

**MAPA  
Réf : 130003-01**

**1. L'ACHETEUR**

**FONDATION PERE FAVRON**

80 boulevard Hubert Delisle – 97456 Saint-Pierre

Tel : 0262 91 80 21

Fax : 0262 91 80 19

**2. OBJET ET ETENDUE DU MARCHE**

Le présent marché concerne la construction d'une aire festive couverte sur le site du foyer Albert BARBOT, dans la commune de SAINT PIERRE.

**Objet de la consultation :**

- Lot 01 : Terrassements Généraux – VRD – Aménagement extérieur
- Lot 02 : Fondations – Gros œuvre
- Lot 03 : Etanchéité
- Lot 04 : Structure tendue
- Lot 05 : Revêtements durs
- Lot 06 : Electricité
- Lot 07 : Plomberie
- Lot 08 : Peinture
- Lot 09 : Menuiserie aluminium
- Lot 10 : Menuiserie bois

### 3. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Procédure adaptée en application des articles 42, 2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que des articles 27 et 34, I., 2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les 3 offres les mieux classées.

### 4. RETRAIT DU DCE

Le dossier de consultation des entreprises n'est disponible que sur support numérique. Il peut être demandé et retiré gratuitement, à l'adresse suivante :

FONDATION PERE FAVRON

Service Plans & Travaux

80 boulevard Hubert Delisle –Saint-Pierre

Mail : [spt@favron.org](mailto:spt@favron.org) / [christophe.pichan@favron.org](mailto:christophe.pichan@favron.org) / [pichan@favron.org](mailto:pichan@favron.org)

Fax : 0262 91 80 19

Tel : 0262 91 80 21

GSM : 0692 48 61 16

GSM : 0692 86 24 33

### 5. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Selon les critères détaillés dans le Règlement de Consultation et son Annexe.

Le marché pourra être confié à une entreprise ou à un groupement d'entreprises conformément aux précisions du règlement de la consultation.

### 6. CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères de jugement des offres suivants :

- **Note N1 : Critère de PRIX**
- **Note N2 : Critère de VALEUR TECHNIQUE**
- **Note N3 : Critère de VALEUR METHODOLOGIQUE**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera celle qui présentera la note globale la plus élevée.

La note globale (N), notée sur 100 points est ainsi calculée :  $N = N1 + N2 + N3$

La description et la valeur des critères et sous-critères sont détaillés, par lot, dans l'annexe au Règlement de Consultation : **ANNEXE AU RC-Critère de sélection**

**Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours (cent quatre-vingt- jours) à compter de la date limite de réception des offres.**

### 7. CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES PLIS

Pour l'envoi de leur candidature et de leurs offres la **transmission papier est obligatoire**. Les plis seront envoyés ou remis à l'adresse suivante, selon les modalités précisées dans le Règlement de Consultation :

Fondation Père Favron

80 boulevard Hubert Delisle

BP 380 – 97456 Saint-Pierre Cedex

## **8. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

**28 février 2018 à 12h00 (heure locale)**

Horaires d'ouverture des locaux du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, sauf les vendredis de 8h à 12h et de 13h à 16h.

## **9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET VOIES DE RECOURS**

Pour toute demande de renseignement d'ordre administratif :

Monsieur Christophe PICHAN

80 boulevard Hubert Delisle – Saint-Pierre

Tel : 0262 91 80 21 / Fax : 0262 91 80 19

Mail : [christophe.pichan@favron.org](mailto:christophe.pichan@favron.org)

## **10. VOIES DE RECOURS**

Le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est le suivant : Tribunal de Grande Instance de de Saint-Denis-de-La-Réunion est compétent (5 avenue André Malraux - CS 81027 - 97495 Sainte Clotilde Cedex)

## **11. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

JIR et QUOTIDIEN : **le 24 janvier 2018**